

A.S.C. RECOLLETS
19 Passage des Récollets
75010 PARIS.

PROJET CLUB

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLES DES RECOLLETS

Cette association créée en _____, a pour particularité d'être le prolongement de l'action éducative de l'école élémentaire. Affiliée à l'U.S.E.P., elle a pour but essentiel d'offrir à ses adhérents la possibilité de pratiquer des activités sportives le soir après l'école et le mercredi.

Au cours des dernières années, l'Association Sportive et Culturelle des Récollets a accueilli plus de 100 licenciés dont le tiers émane de la Zone Urbaine Sensible. Les cotisations des adhérents ont été jusqu'à présent adaptées en fonction du quotient familial des ménages.

Pour ses activités, l'A.S.C. Récollets utilise les locaux scolaires en soirée pour les activités suivantes : judo, roller, tennis de table, cyclisme.

En ce qui concerne le mercredi, elle participe aux compétitions organisées par l'U.S.E.P. Paris, sur les installations sportives de la Mairie de Paris : football sur le Stade Jules Ladoumègue, badminton et gymnastique au gymnase Parmentier, natation à la piscine Château-Landon, sports d'opposition à l'école et au gymnase Parmentier.

L'encadrement des activités est assuré par des enseignants de l'école et par des animateurs titulaires du BEES 1^{er} degré.

Notre assemblée générale annuelle, qui se tient généralement en _____, rassemble de nombreux parents, mais également des enfants de l'association. Cette présence de nos jeunes sportives et sportifs, nous permet de faire une initiation à la vie associative. Nous essayons aussi de nous rapprocher de la participation d'un tiers de jeunes au sein de notre Comité Directeur, comme le prévoient nos statuts.

A - LES CONSTATS

L'A.S.C. Récollets présente des finances saines, qui lui permettent de développer ses activités traditionnelles au sein de l'U.S.E.P.

Malgré un nombre d'adhérents déjà important et une demande pressante des parents lors de la dernière assemblée générale, nous ne pouvons pas pour l'instant créer de nouvelles sections : nécessité d'animateurs supplémentaires, de crédits pour l'achat de matériel.

L'A.S.C. Récollets ne regroupe, malgré des cotisations adaptées que le tiers des élèves de l'école : 126 membres pour 2008/2009, dont 57 féminines.

B - NOS OBJECTIFS.

Comme cela l'a été demandé, lors de notre dernière assemblée générale, l'équipe dirigeante de l'A.S.C. Récollets, doit développer des activités nouvelles, mais également renforcer celles déjà existantes, en favorisant de nouvelles inscriptions de jeunes à l'association et de ce fait renforcer les activités compétitives proposées par l'U.S.E.P.

Cette incitation à la pratique sportive chez les jeunes de l'école élémentaire, doit nous permettre de développer la pratique féminine dans une école où les filles représentent près de 50% des effectifs, mais également d'augmenter notre nombre de licenciés car seuls 40% des élèves de l'école font partie de l'association et pratiquent une activité physique.

Ce développement de l'association sportive est important, dans la perspective de la construction d'un ensemble sportif dans la Z.A.C. Saint Lazare.

C - LA MISE EN OEUVRE.

1/ PROJET SPORTIF.

En ce qui concerne le football, et la natation, l'encadrement et les créneaux horaires sont suffisants pour accueillir les licenciés supplémentaires.

L'apprentissage et l'entraînement en natation doivent permettre à un maximum de jeunes de participer aux 3 journées de compétitions et de tests organisés par l'U.S.E.P. Paris. La participation en nombre et la réussite de nos jeunes à ces compétitions doit être une incitation pour leurs camarades.

Les autres activités sportives du mercredi et du soir, sont plus des activités de loisirs et de découvertes qui pour l'instant ne donnent pas lieu à la compétition.

Cependant, l'activité vélo dont la pratique se limite tout au long de l'année sur la piste cyclable aménagée le long du canal de l'Ourcq doit, à la demande des parents, déboucher comme en 2006, sur un projet plus important pour les adhérents nés en 1997-1998, dernière année de pratique pour les licenciés U.S.E.P. Ce projet vise à aller de Paris à Autun (71) par étapes de 50 km environ et concernerait 58 enfants. Sport et découvertes culturelles sont les thèmes essentiels de ce projet.

L'encadrement de cette activité serait effectué par les animateurs de l'association, les enseignants de l'école. Des contacts seront pris avec le Comité de Paris de Cyclotourisme pour mettre en place une collaboration technique.

2/ PROJET EDUCATIF.

En ce qui concerne les activités de compétition, l'association en liaison avec l'U.S.E.P. Paris, met en oeuvre une formation des jeunes arbitres. Cette formation se déroule le mercredi après midi lors des compétitions. Les licenciés les plus assidus reçoivent un insigne et une carte de jeune arbitre U.S.E.P. Cette formation trouve son prolongement dans l'enseignement secondaire avec l'U.N.S.S.

D'autre part, toujours dans le but de développer les valeurs de citoyenneté, les jeunes adhérents de l'A.S.C. Récollets sont invités à participer et à s'exprimer lors de l'assemblée générale annuelle. Nous incitons, avec l'accord des parents, quelques uns d'entre eux à se porter candidat au comité de direction. De plus, nous travaillons en partenariat avec la prévention routière.

En ce qui concerne "l'opération vélo", le côté éducatif n'a pas été oublié. L'objectif de ce projet est de rendre accessible à tous ces enfants citadins la pratique de la bicyclette, tant en milieu urbain, que sur route. Les participants sont associés à l'élaboration des itinéraires, mais ils sont également sensibilisés au code de la route et aux règles de civisme régissant la vie en groupe. Un atelier d'apprentissage des rudiments de l'entretien et de réparation du matériel est prévu. Pour assurer la sécurité du groupe, nous avons sollicité et obtenu l'aide d'un certain nombre de parents.

3/ PROJET SOCIAL.

Les cotisations pour adhérer à l'association sont peu élevées, et même dans certains cas, adaptées au coefficient familial des ménages. Cependant, un nombre encore important d'enfants ne peut accéder à l'activité sportive, faute de moyens. Nous ne désirons pas, non plus, aller jusqu'à la gratuité des activités. Par contre, à la rentrée 2009, nous informerons les parents de notre participation au dispositif R'éduc-Sport du C.D.O.S. Paris. De plus, pour les plus âgés, nous accepterons les tickets-loisirs de la C.A.F. Deux dispositifs que nous n'avions pas utilisés jusqu'à présent.

4/ PROJET ECONOMIQUE.

Comme indiqué précédemment, les finances de l'association sont saines, mais la mise en place de ce plan de développement va induire des dépenses plus importantes : achat de matériel, frais de transport, accompagnateurs supplémentaires. Le projet vélo représentera une part importante de la subvention.

DEPENSES

Affiliations licences/assurances	2 000
Administration/gestion	700
Documentation/publicité	200
Sections sportives	
➤ Achat de matériel	1 500
➤ Déplacements	300
➤ Entretien du matériel	100

Projet vélo

➤ Location de matériel	1 800
➤ Hébergement	5 500
➤ Frais de déplacement	3 000

15 100 €

RECETTES

Cotisations	4 500
Subventions	
➤ C.N.D.S.	2 500
➤ Mairie de Paris	1 300
➤ O.C.C.E.	1 000

Participations diverses (Partenaires, association, familles)	5 800
---	-------

15 100 €